

## FICHE DE POSTE VASP

**LOCALISATION DU POSTE** : Paris Ecole Militaire 7<sup>e</sup> arrondissement

**SPECIALISATION** : 4001 Juriste

**LIBELLE** : conseiller juridique

**UNITE** : Centre Etudes, Réserves et Partenariats de l'Armée de l'air (CERPA 10.335)

**MISSION** : Le CERPA est en charge de la définition et de la mise en application de la politique des Réserves opérationnelle et citoyenne de l'Armée de l'air. Il est responsable du pilotage de la fonction réserve de l'Armée de l'air et de ses ressources budgétaires.

Il élabore et décline en outre la stratégie partenariale de l'Armée de l'air avec comme ligne directrice la valorisation de la place qu'elle occupe au sein de la société.

Il met en œuvre les actions en faveur de la Jeunesse, celles relevant des traditions et du devoir de mémoire, et œuvre à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de l'Armée de l'air.

Il enrichit la réflexion de l'Armée de l'air par la conduite d'études et de recherches en lien étroit avec le monde universitaire et la société civile.

Il contribue au rayonnement de la pensée dans les domaines de l'air et de l'espace et anime le réseau ADER.

### **TACHES CONSTITUTIVES DU POSTE**

**Activités principales :**

Le volontaire aura pour mission principale d'analyser, de préparer ou de contribuer à la rédaction et à la validation des documents contractuels relevant de la responsabilité du CERPA. Cette mission implique une appropriation rapide du cadre législatif pour veiller à l'application de la réglementation, proposer des procédures les plus adaptées et prendre en charge des questions juridiques de droit public.

**Activités complémentaires :**

En mission secondaire, l'intéressé pourra être sollicité pour mettre à profit du CERPA ses connaissances juridiques dans des domaines plus transverses, liés au fonctionnement et attributions des autres entités.

**En complément de la fiche de poste :**

### **COMPETENCES GENERALES ET SPECIFIQUES REQUISES**

- Formation juridique supérieure type Master I en droit public ;
- Technique d'élaboration des documents contractuels ;
- Capacité rédactionnelle, d'analyse et de synthèse.